

REGION MILITAIRE DE DEFENSE MEDITERRANEE  
C.M.D. DE LYON  
299e R.I.A.D.

**EXERCICE CHAZELLES 90**

**CONVOCATION VERTICALE**

**1ère COMPAGNIE**

**ESCADRON**

**25-26-27 octobre 1990**

## SOMMAIRE

### ORGANISATION GENERALE

- 1 - FICHE TECHNIQUE GLOBALE
- 2 - REPARTITION DES MISSIONS DE L'ETAT-MAJOR
- 3 - DEROULEMENT SOMMAIRE
- 4 - SCHEMA DU RESEAU TRANSMISSIONS

### MOBILISATION - DEMOBILISATION - HEBERGEMENT - ALIMENTATION

- 1 - SCENARIO DE LA MOBILISATION
- 2 - NOTE DE SERVICE 99<sup>e</sup> R.I. MODALITES ADMINISTRATIVES
- 3 - BIVOUAC CAMP DE CHANES
- 4 - SCENARIO DE LA DEMOBILISATION

### INSTRUCTION

- |  |              |
|--|--------------|
| 1 - JOURNEE DU 25 OCTOBRE                                    | Dossier bleu |
| 2 - JOURNEE DU 26 OCTOBRE                                    | Dossier rose |
| 3 - JOURNEE DU 27 OCTOBRE                                    | Dossier vert |
| 4 - NOTE DE SERVICE 99 <sup>e</sup> R.I. SOUTIEN INSTRUCTION |              |

### RELATIONS PUBLIQUES

- 1 - NOTE D'ORGANISATION
- 2 - LETTRE AU MAIRE DE SAINTE-JULIE
- 3 - DOSSIER PRESSE (en cours de réalisation)

### DIVERS

- 1 - LETTRE DE RAPPEL ENVOYEE A TOUS LES CONVOQUES
  - 2 - AVIS DE MANOEUVRE
-

**ORGANISATION GENERALE**

**FICHE TECHNIQUE GLOBALE**

**1 - DUREE DE L'EXERCICE**

**3 jours**

Du jeudi 25 octobre 07 heures au samedi 27 octobre 19 heures.

**2 - OBJECTIFS**

Deux niveaux d'instruction :

- Chefs de groupe et chefs d'engin blindé
- Chefs de section et chefs de peloton

Application des savoir-faire sur deux missions imparties au RIAD :

- Le contrôle d'itinéraire
- La prise de contact et la réduction d'une résistance en zone semi-urbanisée

Enchaînement dynamique excluant tout temps mort.

**3 - EFFECTIFS CONVOQUES**

**277**

		<u>Total</u>	<u>dont 1er jour</u>	<u>Total</u>
1ère COMPAGNIE	6 - 23 - 127	156	6 - 23 - 16	45
ESCADRON	4 - 15 - 50	69	4 - 15 - 36	55
EM - CCAS	16 - 12 - 24	52	15 - 12 - 24	51
	<u>26 - 50 - 201</u>	<u>277</u>	<u>25 - 50 - 76</u>	<u>151</u>
dont NA 99e RI	1 - 3 - 15	19	1 - 3 - 9	13
NA CDAT LYON	0 - 1 - 0	1	0 - 1 - 0	1
NA 4e R.Ch.	0 - 2 - 8	10	0 - 2 - 8	10

**4 - VEHICULES**

44

	<u>EM + CCAS</u>	<u>1ère Cie</u>	<u>Escadron</u>	<u>Total</u>
AML	-	-	4	4
VTC R	5	1	5	11
VTC NR	-	-	2	2
MOTO	1	1	3	5
VUTC NR	1	5	3	9
VUTC R	2	-	-	2
PL	4	4	-	8
LOT 7	1	-	1	2
AMBULANCE	1	-	-	1
	<u>15</u>	<u>11</u>	<u>18</u>	<u>44</u>

**5 - SOUTIEN**

99e RI : Instructeurs Combat - Tir - Plastron

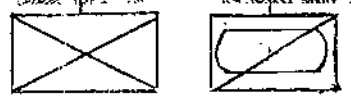
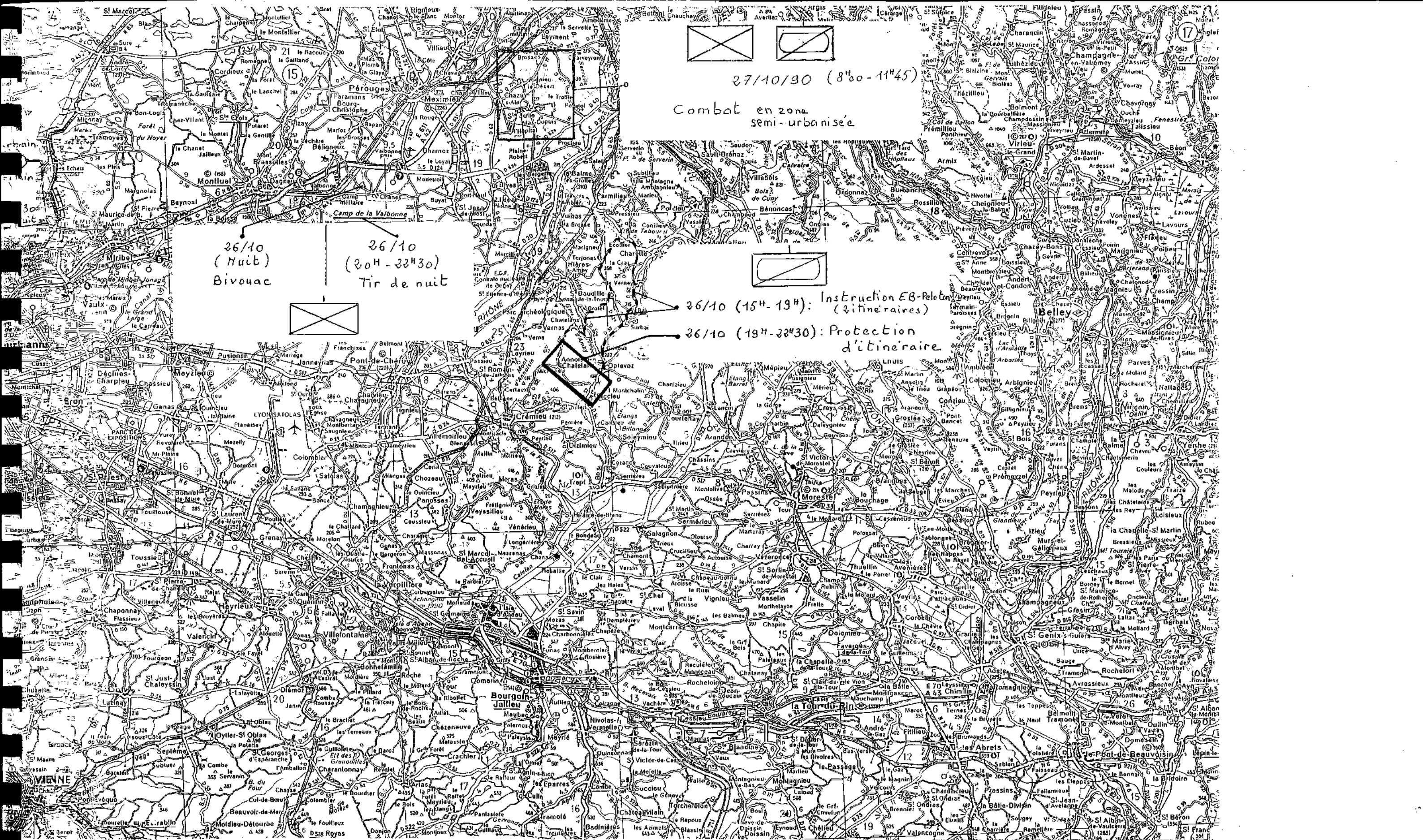
LEGION DE GENDARMERIE MOBILE : 4 instructeurs AML le jeudi après-midi 25 octobre

**6 - LIEUX**

- . MOBILISATION - DEMOBILISATION : SATHONAY-CAMP
- . INSTRUCTION CADRES : SATHONAY-CAMP et FORT DE VANCIA
- . INSTRUCTIONS AVEC MDR :
  - 1ère Compagnie : VANCIA puis Champ de Tir LA VALBONNE
  - Escadron : Zone ANNOISIN-CHATELANS (N-E CREMIEU)
- . BIVOUAC NUIT 26/27 OCTOBRE
  - EMS + CCAS et 1ère Cie : Camp de CHANES (LA VALBONNE)
  - Escadron : Bivouac tactique N-E CREMIEU
- . COMBAT : Village de SAINTE-JULIE  
Hameau LE TROLLIET (S-O LAGNIEU)  
Bois de VERGNES
- . REMISE EN CONDITION AVANT  
RETOUR SATHONAY : Hameau de L'HOPITAL (S-O LAGNIEU)

**7 - DEROULEMENT DES ACTIVITES**

Voir dossiers ci-joints.

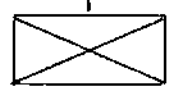


27/10/30 (8<sup>h</sup>00-11<sup>h</sup>45)

Combat en zone semi-urbanisée

26/10  
(Nuit)  
Bivouac

26/10  
(20<sup>h</sup>-22<sup>h</sup>30)  
Tir de nuit



26/10 (15<sup>h</sup>-19<sup>h</sup>): Instruction EB-Peloton (Itinéraires)

26/10 (19<sup>h</sup>-22<sup>h</sup>30): Protection d'itinéraire

DÉROULEMENT ESPACE-TEMPS (INSTRUCTION-COMBAT)

MICHELIN 1/200 000 N° 244

**REPARTITION DES MISSIONS DE L'ETAT-MAJOR**

**MOBILISATION - DEMOBILISATION**

CB GENTHIALON  
CB MEJEAN

Responsable : L/C COMPARAT  
Chef des Services Techniques  
Chef des Services Administratifs

**INSTRUCTION**

CB VERRIERE  
CB GENTHIALON

Responsable : CB VIAOUE  
Pour les firs VANCIA ET LA VALBONNE  
Pour l'animation LOGISTIQUE

**BIVOUAC CAMP DE CHANES**

Cne POUSSE

Responsable : CB MEJEAN  
C.C.A.S.

**RELATIONS PUBLIQUES**

Cne TARDY  
Cne CHARMET  
Major MOUSSARD

Responsable : L/C MUDLER  
Officier Renseignement  
Officier d'Approvisionnement  
Président des Sous-Officiers

---

**DEROULEMENT SOMMAIRE**

- Journée du 25 OCTOBRE 1990

HORAIRE :	1ère COMPAGNIE	ESCADRON
6H 15-8H	ACCUEIL - VISITE MEDICALE - PRISE EN SOLDE - HABILLEMENT	
8H-12H 30	PERCEPTIONS COLLECTIVES ATELIER AUTO	
12H 30 - 13H 30	DEJEUNER AU SELF	
13H 30-18H	VANCIA : ATELIERS : COMBAT URBAIN (cadres)	PARAGE DES AML  INSTRUCTION TECHNIQUE
18H 30 - 19H 15	DINER AU SELF	
19H 30 - 20H 30	INSTRUCTION COMBAT INTERARMES	
20H 30 - 23H	ETUDE DES ATELIERS COMBAT DU 27/10 FILM : LE COMBAT URBAIN PREPARATION PERCEPTIONS	TIR DE NUIT V A N C I A
23H	HEBERGEMENT EN CHAMBRES TROUPES	

- Journée du 26 OCTOBRE 1990

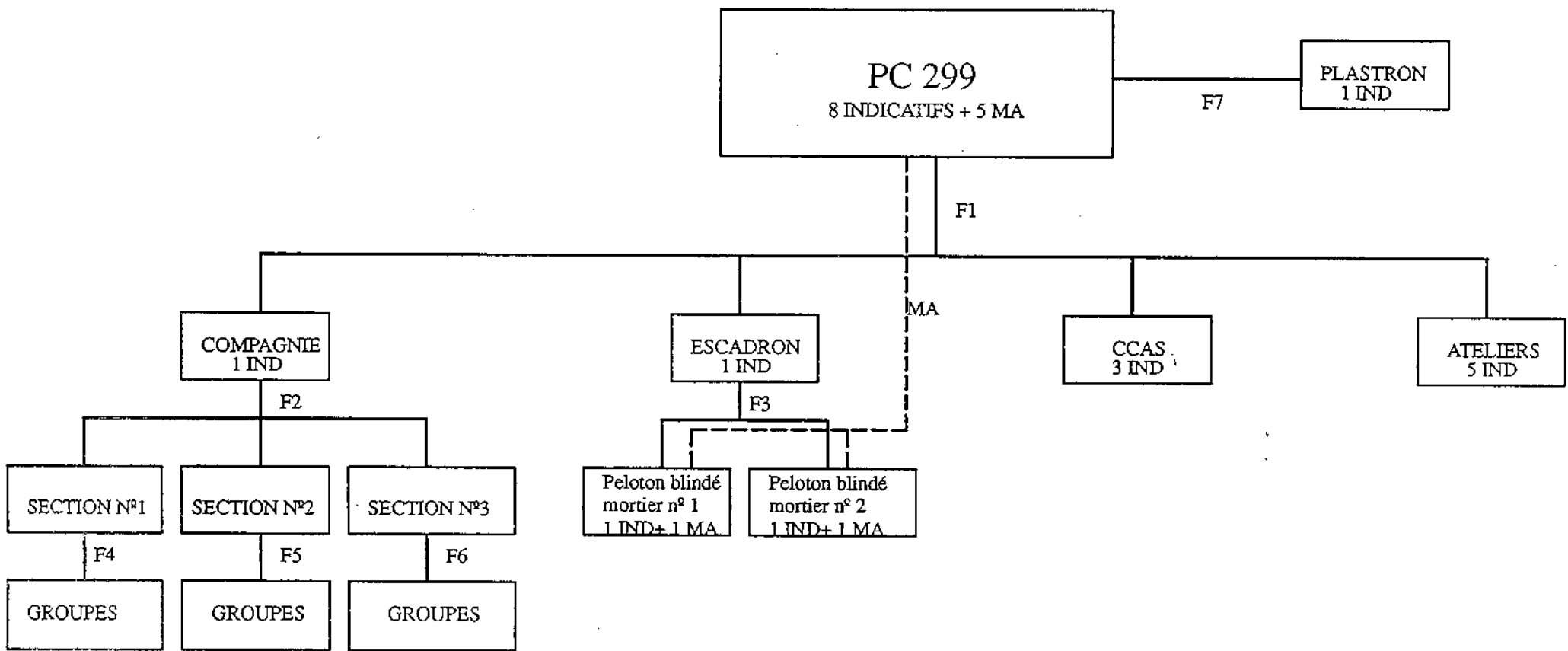
HORAIRE :	1ère COMPAGNIE	ESCADRON
5 H 30	R E V E I L	
6H 15 - 11H 15	ACCUEIL - VISITE MEDICALE - PRISE EN SOLDE - HABILLEMENT - PERCEPTIONS INDIVIDUELLES (Armement) - ESCADRON; ETUDE DES ATELIERS COMBAT DU 27/10/90 PERCEPTIONS COLLECTIVES (MUNITIONS-ALIMENTATION)	
11H 30 - 12H 30		DEJEUNER AU SELF
12H-13H	DEJEUNER AU SELF	DEPLACEMENT SUR ZONE
13H-17H 30	ATELIER COMBAT URBAIN (groupes)	INSTRUCTION DYNAMIQUE : - chef d'engins - chefs de peloton
17H 30-20H	DEPLACEMENT LA VALBONNE DINER CAMP DE CHANES	COMBAT : PROTECTION D'ITINERAIRE
20H-22H 30	TIR DE NUIT CHAMP DE TIR LA VALBONNE	EXERCICE LOG
23H	HEBERGEMENT CAMP DE CHANES	BIVOUAC TACTIQUE



- Journée du 27 Octobre 1990

HORAIRE	1ère COMPAGNIE	ESCADRON
5 H 30	BIVOUAC	REVEIL PETIT-DEJEUNER
6 H 00 7 H 00	REVEIL PETIT DEJEUNER	DEPLACEMENT SUR ZONE MISE EN PLACE
7 H 00 8 H 00	DEPLACEMENT MISE EN PLACE PAR SECTIONS	
8 H 00 11 H 45	ATELIERS COMBAT	
11 H 30 14 H 00	REMISE EN CONDITION REPAS	
14 H 00 15 H 45	RETOUR SUR SATHONAY	
15 H 45 19 H 00	DEMOBILISATION	

# SCHEMA DU RESEAU RADIO DE LA CV 1<sup>ere</sup> C<sup>ie</sup> ET ESCADRON DES 25,26 et 27 OCTOBRE 1990



10 FREQUENCES MF TERMINAISON 50  
 (dont 3 de réserves)  
 2 FREQUENCES MA (dont 1 de réserve)  
 20 INDICATIFS MF (dont 1 collectif)  
 8 INDICATIFS MA (dont 1 collectif)

**MOBILISATION - DEMOBILISATION - HEBERGEMENT - ALIMENTATION**

## SCENARIO DE LA MISE SUR PIED

DEBUT	FIN	QUOI	PREPARATION	EXECUTION		
				RESPONSABLE	ANNEXE	TACHE
<b>Mercredi 24 octobre</b>						
20 h 00		- STRUCTURE D'ACCUEIL au service Général du 99e R.I.	CSA	99		
<b>Jeudi 25 octobre</b>						
06 h 15		- DISPOSITIF D'ACCUEIL en place	CSA	99		
06 h 30		- "Réservistes de nuit" sont au point d'accueil	CSA	99		
06 h 45		- CHAINE MOB en place	CSA	99		
07 h 00	11 h 00	- OUVERTURE CHAINE MOB : Administration, Santé, Habillement, Vestiaire	CSA	99		
		PRISE EN CHARGE PAR L'UE à la sortie du vestiaire	CES	CUE		
08 h 00		- PERCEPTIONS GLOBALES 99 → 299 ; . Chambres . Matériels sauf Santé  pour préparation de la perception globale 299 → UE  <u>Nota :</u> . Stockage armement tel que perception rapide le lendemain . Sécurité armement - magasins = à charge du 99	CSA CST	CSA CST		
08 h 00	11 h 15	- ATELIERS INSTRUCTION DES M.D.R. AUTO-TRANS	OFF. TRANS. OFF. MECA.	99 99		
09 h 30		- POINT SUR L'EFFECTIF  Communication effectif rationnaire à l'ordinaire	CSA CSA	CSA OFF. APPRO.		
11 h 30	11 h 40	- Rassemblement par UE	CES	CUE		
11 h 45	12 h 05	- Dépôt des sacs à dos dans les chambres		CUE		
12 h 15	12 h 30	- POT D'ACCUEIL AU FOYER	CSA	OFF. APPRO.		
12 h 30	13 h 30	- REPAS au self par UE	CSA	99		
13 h 30	18 h 00	- DEPART pour VANCIA : 1ère Cie (Ch.Son + Ch.Gpe)	OPS	99		
13 h 45	18 h 00	- PERCEPTION 99 → 299 : SANTE	MED. CH.	MED. CH.		
13 h 45	18 h 00	- PARAGE DES A.M.L. - ESCADRON		OFF. MECA. CUE		
13 h 45	18 h 00	- PERCEPTION 299 → UE : MATERIELS puis préparation :  . des perceptions individuelles du lendemain . des rames de véhicules . des détachements précurseurs (TIR, CHANES...)	CST  O. ADJ. CES CES	O. ADJ.  O. ADJ. OFF. MECA. CH. DET.		
18 h 10	18 h 20	- RASSEMBLEMENT PAR UE	CES	CUE		
18 h 30	19 h 15	- REPAS au Self par UE	CSA	99		
19 h 30	20 h 30	- SALLE INSTR. : INSTR. COMBAT INTER-ARMES	OPS	OPS		
20 h 00		- STRUCTURES D'ACCUEIL au SERVICE GENERAL	CSA	99		
21 h 00	23 h 00	- ESCADRON : TIR de nuit à VANCIA  - 1ère Cie : Film le combat urbain + présentation du site  - Cellules de soutien : suite des préparatifs si nécessaire	OSA  OPS  O. ADJ.	CUE  OPS  O. ADJ.		
23 h 00		- HERBERGEMENT chambres troupe	CSA	CUE		

-SCENARIO DE LA MISE SUR PIED (suite)-

DEBUT	FIN	QUOI	PREPARATION	EXECUTION		
				RESPONSABLE	ANNEXE	TACHE
<u>Vendredi 26 octobre 1990</u>						
05 h 30		- REVEIL	CSA	99		
06 h 15		- DISPOSITIF D'ACCUEIL en place	CSA	99		
06 h 30		- "Réservistes de nuit" sont au point d'accueil	CSA	99		
		- PETIT DEJEUNER au Self	CSA	99		
06 h 45		- CHAINE MOB en place	CSA	99		
07 h 00	09 h 15	- OUVERTURE CHAINE MOB	CSA	99		
		PRISE EN CHARGE PAR L'UE à la sortie du vestiaire :				
		. Affectation en poste	CES	CUE		
	09 h 15	. Perception équipement individuel	OFF. ADJ.	SOA		
08 h 00	09 h 15	- PERCEPTION : PA SECURITE à l'armurerie MOB	CST	CUE		
		MUNITIONS SECURITE au Service Général du 99e R.I.	CST	CUE		
08 h 00		- POINT SUR L'EFFECTIF	CSA	CSA		
08 h 30		Communication effectif rationnaire à l'ordinaire	CSA	OFF. APPRO.		
09 h 15		- FERMETURE CHAINE MOB	CSA	99		
		- POINT SUR L'EFFECTIF	CSA	CSA		
		- RASSEMBLEMENT par UE Constitution définitive des UE	CES	CUE		
09 h 30	10 h 30	- PERCEPTION INDIVIDUELLE ARMEMENT =				
		. 2 postes pour 1ère Cie	CST	OFF. ADJ.		
		. 1 poste pour ESC.	CST	OFF. ADJ.		
10 h 45		- Rassemblement (place d'armes du PC MOB.)	CES	CUE		
11 h 00		- PERCEPTION 99 → 299 ALIMENTATION	SA	O. ORDI.		
11 h 00	11 h 15	- PRESENTATION AU CDC	CES	CES		
11 h 15		faisceaux sur Place d'Armes - Garde à charge CCAS	CUE	CCAS		
11 h 30	12 h 30	- ESC = REPAS au Self	CSA	CUE		
12 h 00	13 h 00	- 1e + CCAS = REPAS au Self	CSA	CUE		
12 h 30		- ESC : Rassemblement, Embarquement, Départ pour Région CREMIEU	OPS	CUE		
13 h 00		- 1ère Cie : Rassemblement, Embarquement Départ pour VANCIA	OPS	CUE		
13 h 00		- DETACHEMENT CHANES ; Rassemblement, Embarquement, Départ	CSA	CUE		
		Prise en compte des installations et aménagements	99	CSA		

V° REGION MILITAIRE  
15° DIVISION D'INFANTERIE  
99° REGIMENT D'INFANTERIE  
69998 LYON ARMEES  
Tél. : 78 23 72 26  
Poste 216

A SATHONAY-CAMP, le 17/09/1990

00807 /99°RI/CSA

## NOTE DE SERVICE

OBJET : Modalités administratives pour la convocation verticale du 299° R.I.A.D.

La présente note définit les modalités administratives à mettre en oeuvre pour la convocation verticale de la 1ère Cie de l'escadron AML et de certaines cellules de la CCAS du 299° RIAD du 25 au 27 octobre 1990.

### I - ORDRE ET LIEU DES OPERATIONS

- 11 - Chaîne administrative et médicale (Bat 57 et 56)
- 12 - Perception paquetage (Bat 55, 54, 53)
- 13 - Habillage et mise en sacs des effets civils (Bat 56 - Fin de chaîne)
- 14 - Stockage des sacs effets civils (Bat 47 salle Rgt)

### II - A LA CHARGE DU TRESORIER

#### 21 - Les 25 et 26/10/90

- Etre en mesure de solder les personnels convoqués et reconnus inaptes médicaux
- Personnels : Adj. IMBERT - 2 MDR Trésorerie
- Lieu : Bat 057 - 1ère salle
- Moyens : 2 tables - 3 chaises
- Documents : - Liste nominative par unité (à établir par l'OM)
  - Feuille DPS
  - Caissette
- Horaires : mise en place terminée pour 7h00

#### 22 - Le 27/10/90 :

- Etre en mesure de solder les personnels en fin de convocation
- Personnels : Adj. IMBERT, Adj. MONVEL, S/C BOUDRA (4° Cie) et 3 MDR Trésorerie
- Lieu : Bat 057 - 1ère salle
- Moyens : 4 tables - 6 chaises
- Document : Feuille DPS
  - Caissette
- Horaire : Mise en place terminée pour 16h00

#### 23 - Divers

- La liste nominative des personnels convoqués par unité devra être fournie au Trésorier pour le 21-09-90.
- Le Trésorier établira les DPS au vue de cette liste.
- Les DPS seront classés, pour chaque unité, dans l'ordre alphabétique
- Les repas seront déduits de la solde
- Pour le 27/10/90, aucune solde ne sera payée si l'intéressé ne présente pas la fiche de circuit (annexe 1) signée par les responsables d'atelier.
- Il sera réclamé à chaque personne soldée la fiche cartonnée.

### III - A LA CHARGE DE L'ORDINAIRE

#### 31 - Journée du 25/10/90

- Effectifs : 25 - 45 - 59

- Repas de midi et du soir : salle à manger Nord  
(12h) (19h)

- Le Trésorier décomptera pour les cadres (25-45-0) les repas de midi et du soir du 25/10/90 lors du paiement de la solde

- Le CSA du 299° RIAD devra confirmer les effectifs à l'Officier d'ordinaire le 26/10/90 avant 10h00

- Il n'y aura aucun décompte pour toute la période

#### 32 - Journée du 26/10/90

- 6h15 : Petit déjeuner

- Effectif : 25 - 45 - 178

- Repas de midi (12h) : Salle à manger Nord

- Repas du soir du 26/10/90

- Petit déjeuner du 27/10/90

- Repas de midi du 27/10/90

Repas en sachet perçus le 26/10/90 à 11h00 par le 299RIAD après confirmation des effectifs présents

- Le Trésorier décomptera pour les cadres (25-45-0) les repas midi et soir du 26/10/90 au 27/10/90.

#### 33 - Collation les 25 et 26/10/90

6h30 - Mise en place salle 11° Cie RDC du bâtiment instruction avec un sergent et 4 MDR

- Nappes
- Serviettes
- Gobelets
- Petites cuillères
- Café
- Chocolat
- Lait
- Pain
- Beurre
- Confiture

10h00 : Fin de distribution

Effectifs du 25/10/90 : 25 - 45 - 59

du 26/10/90 : 0 - 0 - 119

#### 34 - DIVERS

Prix des repas pour décompte :

- midi : 15,50 Frs

- soir : 10,40 Frs

### IV - FOYER

- Le foyer est responsable de l'organisation du pot d'accueil le 25/10/90 qui sera préparé au foyer pour 12h00. Le gérant du foyer demandera au 299°RIAD l'effectif exact des personnels participant et le montant que désire investir le Chef de corps du 299°RIAD.

A l'issue du pot, il établira la facture qu'il donnera au responsable du 299°RIAD pour règlement immédiat par chèque de virement.

- Le 26/10/90 le foyer restera ouvert le soir jusqu'à 21h00. Les chèques seront refusés pour le paiement. Le 299°RIAD désignera deux cadres pour assurer la surveillance.

### V - CASERNEMENT

- Pour les nuits du 24 au 25/10/90 et du 25 au 26/10/90, les personnels convoqués coucheront dans les locaux des 2° et 4° Cie

- Les chambres ne devront comporter que :

- 1 table
- 6 tabourets

- 6 lits
- 6 matelats + TMM
- 6 isolateurs
- 6 pelochons + TMT
- Les armoires devront être vidées et aucun matériel ne devra se trouver dans les chambres sauf ceux nécessaires au nettoyage et à l'entretien.
- Toilettes et sanitaires seront dans le plus grand état de propreté et il sera mis en place 2 rouleaux de papier hygiénique par WC.
- La prise en compte se fera contradictoirement le 24/10/90 après-midi entre un responsable du 299° RIAD et l'A/C TROCHARD. Un état des lieux sera dressé et signé par les 2 parties.
- Lors de la réintégration le 26/10/90 à 11h00, il sera procédé de même avec les mêmes personnes.
- Il est demandé au 299° RIAD de laisser ces locaux dans le plus grand état de propreté et de donner aux personnels convoqués les consignes nécessaires.

## VI - MATERIEL

- Préparation de la chaîne d'habillement (Bat 55)
- Prévoir galons et passants Cie (Blanc/CCAS - bleu/1° Cie - noir/Esc.AML)
- Préparer les bandes patronymiques blanches
- Les galons, passants Cie et bandes patronymiques seront distribués en fin de chaîne.
- Mettre en place la tente modulaire au portail SUD 11° Cie le 24/10/90 après-midi, la démonter le 29/10/90 matin.
- Préparer sacs poubelle (250 l) 50 litres avec étiquettes pour entreposer les effets civils et étiquettes pour sacs à dos.

### 61 - Journées des 25 et 26/10/90

- 7h15 - ouverture de la chaîne
- 10h45 - fermeture de la chaîne
- Perception des matériels collectifs à l'échelon de l'unité
- Pour chaque personnel convoqué, en fin de chaîne d'habillement, faire émarger l'intéressé sur le document de perception ad hoc.

### 62 - Journée du 27/10/90

- Ouverture de la chaîne à 16h00
- Ordre des opérations :
  - A - réintégration des matériels collectifs
  - B - déshabillage individuel
  - C - établissement immédiat s'il y a lieu du compte rendu de perte et du rapport simplifié (Cf Annexe 2)
  - D - Emargement de la fiche circuit
  - E - Passage à la chaîne administrative

### 63 - Fiches circuit

Elles seront mises à la disposition de l'Officier du Matériel trois MDR du bureau budget et secrétariat SA du 25 au 27/10/90.



## VII - CHAÎNE ADMINISTRATIVE

711 - Journée du 25/10/90

N° ATELIER	RESPONSABLE	MISSION	MOYENS
1	1 MDR/MOB	Pointer sur la liste le nom de l'arrivant et lui indiquer le N° de l'atelier suivant	- 1 table, 1 chaise, 1 stylo bille - 1 liste dans l'ordre alphabétique
2	Adj. KLOTZBIER	- Pointer sur la liste le nom de l'Officier - Lui remettre la fiche cartonnée à la couleur de l'Unité - Remise du livret médical	- 2 tables, 2 chaises, 1 stylo bille - 1 liste alphabétique officiers et dossiers médicaux - 2 casiers (fiches cartonnées et livrets médicaux) - 2 marqueurs (bleu et noir)
3	Adj. LEVEQUE	Même mission que l'atelier 2 mais pour les Sous-Officiers	Même moyens mais liste sous-Officiers
4	C/C RENARD	Même mission que l'atelier 2 mais pour liste MDR	Même moyens mais liste MDR
5	Adj. IMBERT 2 MDR/Trésor	1) Payer la solde aux inaptes médicaux Récupérer la fiche cartonnée et le livret médical 2) Compléter les DPS pour les autres	- 1 table, 2 chaises - 1 casier, 3 stylos bille - DPS, caissette

- Ouverture de la chaîne à 7h00
- Fermeture de la chaîne à 11h00
- L'ensemble de la chaîne administrative est placée sous l'autorité du Capitaine SARRADIN qui fera établir :
  - Une liste par ordre alphabétique (atelier 2) pour les Officiers
  - Une liste par ordre alphabétique (atelier 3) pour les Sous-Officiers
  - Une liste par ordre alphabétique (atelier 4) pour les MDR
- Ces listes devront comporter les rubriques suivantes :
  - Grade
  - Nom
  - Prénom
  - Unité
  - Section
  - Situation de famille
  - Profession
  - Adresse
- Il sera remis un exemplaire de chaque liste au responsable de l'atelier 5 et un exemplaire à l'Officier du matériel
- Les livrets médicaux seront récupérés à la fermeture de la chaîne auprès des médecins par l'A/C HERBIN.

N° ATELIER	RESPONSABLE	MISSION	MOYENS
1		idem que le 25/10/90	
2	Adj. KLOTZBIER	- Pointer sur la liste le nom du MDR ( liste de A à G - Remettre la fiche cartonnée barrée à la couleur de l'unité - Remettre le livret médical	- 1 table - 2 chaises 1 stylo bille - 1 liste alphabétique - 2 casiers (fiches cartonnées et livrets médicaux - 2 marqueurs (bleu et noir)
3	Adj. LEVEQUE	idem atelier 2 liste de H à N	idem atelier 2
4	C/C RENARD	idem atelier 2 liste de O à Z	idem atelier 2
5	Adj. IMBERT 2 MDR/TRESORERIE	idem que le 25/10/90	idem que le 25/10/90

Ouverture de la chaîne à 7h00

Fermeture de la chaîne à 10h30

- L'ensemble de la chaîne administrative est placée sous l'autorité du Capitaine SARRADIN qui fera établir une liste nominative :

- de la lettre A à G (atelier 2)
- de la lettre H à N (atelier 3)
- de la lettre O à Z (atelier 4)

et comportera les mêmes rubriques que celles établies pour la journée du 25/10/90

- Il sera remis un exemplaire de ces listes à l'Officier Trésorier et à l'Officier du matériel
- Pour les livrets médicaux, il sera procédé comme pour le 25/10/90.

N° ATELIER	RESPONSABLE	MISSION	MOYENS
1	A/C LHOPITALIER	- Récupération des fiches cartonnées - Vérification fiches circuit - Pointage sur liste alphabétique	- 1 table, 1 chaise, 1 stylo bille - 1 liste par unité
2	1 cadre ST	- Vérifier fiches circuit - Eventuellement faire étalir CR de perte et établir rapport simplifié	- 1 table - 1 chaise - CR - RS - 1 stylo bille
3	Adj. IMBERT Adj. MONVEE S/C BOUDRA 3 MDR/TRESORERIE	- Vérifier fiche circuit - Procéder au paiement de la solde avec retenues des repas pour les cadres - Récupérer la fiche cartonnée	- 3 tables - 6 chaises - DPS - caissettes - Stylos bille - Stylos bille

Ouverture de la chaîne : 16h00.

Fermeture de la chaîne : Après paiement de la solde au dernier personnel convoqué.

L'ensemble de la chaîne est sous la responsabilité du Chef des SA.

DURANT CETTE PERIODE LES CADRES ET MDR DESIGNES DANS LA PRESENTE NOTE NE DEVRONT PAS ETRE DESIGNES DE SERVICE (25 au 27/10/90 inclus).

**DESTINATAIRES /**

- Chef de corps à titre de CR
- CES - BOI - OSA - Médecin Chef - ST - BP
- Ordinaire - Matériel - Trésorier - Foyer
- CCS - 2° Cie - 4° Cie . . . . .
- Service Général
- MOB (2 ex.)
- SA (2 ex.)
- A/C

Par délégation  
Le Capitaine DELTOUR DE CHAZELLES  
Chef des Services Administratifs du 99° RI



A N N E X E 1

V° REGION MILITAIRE  
 15° DIVISION D'INFANTERIE  
 99° REGIMENT D'INFANTERIE  
 69998 LYON ARMEES  
 Tél. : 78 23 72 26

A SATHONAY-CAMP, le

- FICHE CIRCUIT -

à remettre à l'atelier SOLDE, en fin de chaîne

NOM :

PRENOM :

GRADE :

Cie :

SECTION :

SERVICES		MATERIELS OU EFFETS REINTEGRES		SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ATELIER (4)
ATELIER	NOM RESPONSABLE (1)	COMPLETS (2)	INCOMPLETS (3)	
ARMEMENT				
TRANS.				
OPTIQUE				
N.B.C.				
GENIE				
AUTO				
MUNITIONS				
PAQUETAGE				
CAMPMENT				
SANTE				
ORDINAIRE				

(1) Indiquer le grade et le nom

(2) Mettre une croix si c'est complet

(3) Indiquer les matériels ou effets manquant, faire remplir le compte-rendu et établir aussitôt le rapport simplifié qui sera signé par l'intéressé et le Commandant d'unité de l'intéressé.

(4) Signature obligatoire

ANNEXE II

51° DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE  
299° REGIMENT INTERARMEES DIVISIONNAIRE

A SATHONAV, le 11/10/90

Le (1)  
du 299°RIAD/ (2)

à

Monsieur le Lieutenant-Colonel  
Commandant le 99° Régiment d'Infanterie

OBJET : Compte-rendu de perte

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la perte des  
matériels (3) ou effets (3) suivants qui s'est produite lors de l'exercice  
qui a eu lieu le (4) à l'occasion de la convocation  
verticale du 299°RIAD :

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-

(5)

- (1) Grade nom prénom
- (2) Unité d'appartenance
- (3) Rayer le terme impropre
- (4) Indiquer la date
- (5) Signature de l'auteur du CR

**BIVOUAC CAMP DE CHANES**

- Responsable** : CB MEJEAN
- Effectifs probables** : 20-30-120
- Horaire** : du vendredi 18 h 00 au samedi 08 h 30
- Moyens** : Cne POUSSE + TC 2 299e R.I.A.D  
Soutien 68e R.A.
- Consignes** :
- . Prendre en compte le gîte d'étape le vendredi à partir de 14 h 00
  - . Mettre en place de 17 h 30 à 19 h 00 un dispositif de guidage à partir de la sortie de l'autoroute jusqu'à l'entrée du camp de CHANES
  - . Etre en mesure à partir de 18 h 00 d'accueillir et de répartir les unités à l'intérieur du gîte d'étape
  - . Organiser la sécurité du gîte de 18 h 00 à 08 h 30
  - . Organiser la distribution de boissons chaudes de 06 h 15 à 07 h 30
  - . Veiller à la propreté des lieux et à la bonne réintégration du Site auprès de l'Officier de permanence du 68e R.A.

**SCENARIO RETOUR-DEMOBILISATION**

Samedi 27 octobre

1ère COMPAGNIE				ESCADRON	C C A S
1°	2°	3°	4°		
					10 h 00
					Arrivée des TC 2 à L'HOPITAL
11 h 30	11 h 45			11 h 30 → 13 h 00	
Arrivée à L'HOPITAL		12 h 15	12 h 30	Arrivée à L'HOPITAL	
		Arrivée à L'HOPITAL		Remise en condition	Remise en condition
Remise en condition		Remise en condition		Repas	Repas
Nettoyage armement		Repas		Nettoyage armement	Nettoyage armement
Repas		Nettoyage armement			
14 h 00					
Départ pour SATHONAY		14 h 30			
		Départ pour SATHONAY		14 h 45	
15 h 00				Départ pour SATHONAY	15 h 00
Arrivée à SATHONAY		15 h 30			Départ pour SATHONAY
Réintégration ARMEMENT		Arrivée à SATHONAY		15 h 45	
		Réintégration EQUIPEMENTS INDIV.		Arrivée à SATHONAY	
16 h 00				Réintégration individ. et collect.	16 h 00
Réintégration EQUIPEMENTS INDIVID.		16 h 30			Arrivée à SATHONAY
		Réintégration ARMEMENT			Réintégrations individ. et collect.
CHAINE DEMOBILISATION MDR puis SOUS-OFFICIERS et OFFICIERS					
19 h 00	Fermeture de la Chaîne				

Responsable du site L'HOPITAL → CCAS

Entrée d'autoroute : MEXIMIEUX

Sortie d'autoroute : RILLIEUX

Responsable REINTEGRATIONS CST → Off. adjoints des U.E.  
→ Off. Méca., Off. Trans.

Responsable CHAINE MOB CSA